



45^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

République centrafricaine

Intervention du Luxembourg

Genève, le 26 janvier 2024

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de la République centrafricaine et la remercie pour la présentation de son rapport national. Dans un esprit de coopération constructive, nous souhaitons faire les recommandations suivantes :

- 1) Elaborer une législation d'ensemble et des politiques globales tenant compte des questions de genre et d'âge pour protéger les défenseurs des droits humains ;
- 2) Enquêter, poursuivre et condamner les responsables d'actes de harcèlement, de menaces et d'intimidations à l'encontre de journalistes et de défenseurs des droits humains ;
- 3) Prévenir et combattre toutes les formes de violence à l'égard des femmes, en érigeant en infraction le viol conjugal, ainsi que les pratiques de mariage forcé, de mariage précoce et de mutilations génitales féminines ;
- 4) Lutter contre les discriminations à l'égard des personnes LGBTQI+ dans l'accès aux services de santé, à l'emploi, au travail, à la justice et à l'éducation ;
- 5) Entreprendre une réforme en profondeur du système d'administration de la justice et établir des mécanismes de contrôle et de responsabilité ou de les rendre opérationnels.

Nous souhaitons plein succès à la délégation de la République centrafricaine dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

(10^{ème} sur 88 intervenants / 194 mots / Temps de parole : 1 min 25s)